

Année universitaire 2025-2026 Demande de Bourse Municipale d'Enseignement Supérieur (BMES)



Date limite de dépôt des dossiers :

3 octobre 2025

Le Conseil municipal de Bayonne a fixé, par délibération du 20 octobre 2016, les modalités d'attribution de la bourse municipale d'enseignement supérieur en faveur des étudiants bayonnais poursuivant des études au-delà du baccalauréat.

Conditions d'obtention de la BMES

- Être âgé de **moins de 26 ans**, au 31 décembre 2025.
- Être **titulaire d'une bourse d'études** (CROUS ou Région).
- L'étudiant (si indépendance fiscale à l'appui de l'avis d'imposition 2025 sur 2024) ou sa famille doit **résider sur Bayonne au 1er septembre 2025**.
- Les études doivent être entreprises en vue de l'exercice d'une profession accaparant l'activité totale de l'étudiant (le cumul avec les ressources professionnelles est admis sous réserve qu'elles correspondent à un travail à temps partiel, au maximum égal à un mi-temps).
- Les études ouvrant le droit à la bourse doivent être réalisées en France ou dans un pays membre du Conseil de l'Europe, sous condition d'une reconnaissance officielle de l'équivalence du diplôme.

Pièces obligatoires

Si l'étudiant est rattaché fiscalement à sa famille

- Justificatif de domicile **de moins de 3 mois** (*Taxe d'habitation ou foncière, facture électricité*)

Remarque : une facture de téléphonie mobile ne vaut pas justificatif de domicile

- RIB
- Pièce d'identité (*Carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport*)
- Notification **définitive** d'attribution de la bourse

Le versement de la bourse municipale ne sera effectif que sur présentation de la notification définitive.

- Certificat d'inscription universitaire
- Justificatif de la situation de famille (joindre les photocopies du livret de famille justifiant la composition du foyer (parents et enfants))
- Justificatif en cas de changement de situation familiale (décès, divorce...) ou professionnelle (licenciement...)

Si l'étudiant est fiscalement indépendant

- Avis d'imposition ou de non-imposition 2025 sur les revenus de l'année 2024, **au nom de l'étudiant**
- Justificatif de domicile **de moins de 3 mois** (*Taxe d'habitation ou foncière, facture électricité*)

Remarque : une facture de téléphonie mobile ne vaut pas justificatif de domicile

- RIB
- Pièce d'identité (*Carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport*)
- Notification **définitive** d'attribution de la bourse

Le versement de la bourse municipale ne sera effectif que sur présentation de la notification définitive.

- Certificat d'inscription universitaire
- Justificatif de la situation de famille (joindre les photocopies du livret de famille justifiant la composition du foyer (parents et enfants))
- Justificatif en cas de changement de situation familiale (décès, divorce...) ou professionnelle (licenciement...)

Année universitaire 2025-2026
Demande de bourse municipale d'enseignement supérieur (BMES)



Date limite de dépôt des dossiers :
3 octobre 2025

- **Par courriel à l'adresse suivante :** bij@bayonne.fr
- **Par courrier :** Bayonne Info Jeunes
71 rue Bourgneuf - 64100 Bayonne

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le BIJ :
05.59.59.35.29 / 06.11.91.25.52 - bij@bayonne.fr

NOM (en majuscule) :

Prénoms :

Avez-vous présenté une demande de bourse à Bayonne, l'an dernier (année scolaire 2024/2025) ?

OUI **NON**

**Domiciliation administrative des responsables légaux
ou de l'étudiant *fiscalement indépendant***

N° Rue :

Complément :

CP : VILLE :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Profession des parents

La mère (ou le parent 1) exerce-t-elle une profession ? **Oui** **Non**

Laquelle :

Nom et adresse de l'employeur

Le père (ou le parent 2) exerce-t-il une profession ? **Oui** **Non**

Laquelle :

Nom et adresse de l'employeur

Cursus scolaire

➤ **Date d'obtention du baccalauréat :**

➤ Dernier diplôme obtenu (postérieur au baccalauréat)

➤ Études effectuées année scolaire 2024 – 2025 :

➤ **Diplôme préparé année scolaire 2025 – 2026 :**

- | | | | |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bac+2 | <input type="checkbox"/> 1ère année | <input type="checkbox"/> 2ème année | |
| <input type="checkbox"/> Prépa | <input type="checkbox"/> 1ère année | <input type="checkbox"/> 2ème année | |
| <input type="checkbox"/> Licence/BUT | <input type="checkbox"/> 1ère année | <input type="checkbox"/> 2ème année | <input type="checkbox"/> 3ème année |
| <input type="checkbox"/> Master | <input type="checkbox"/> 1ère année | <input type="checkbox"/> 2ème année | |
| <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) : | | | |

Domaine : Santé Sciences Lettres Gestion/Eco Sciences humaines
 Artistique Commerce Sports Management Droit
 Autre (précisez) :

Ville où se dérouleront les études :

Département :

Versement de la BMES

Vous serez avisé **par mail** de la décision d'attribution ou de non-attribution de la bourse municipale, de son montant et de son versement dans le **courant du mois de janvier 2026**.

Deux possibilités de versement (• *cochez la case correspondante*) :

Paiement à l'étudiant

- joindre **votre** Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal.

Paiement aux tuteurs légaux de l'étudiant

- joindre le Relevé d'Identité Bancaire ou Postal **de vos tuteurs légaux**.

- **dans ce cas seulement et si vous êtes majeur**, remplir la déclaration ci-dessous en écrivant la mention «*Lu et approuvé*», suivie de votre signature.

Autorisation :

Je soussigné(e) (NOM Prénoms), [Cliquez ici pour entrer du texte](#).

Autorise (*ayer la mention inutile*) **ma mère** (ou parent 1) / **mon père** (ou parent 2) à recevoir le montant de la Bourse Municipale d'Enseignement Supérieur qui m'est attribuée.

Fait à Bayonne, le

Signature (précédée de la mention «*Lu et approuvé*»).

Date de dépôt du dossier complet :